

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2016

DELIBERATION N°16/030

ELECTION DU PREMIER VICE PRESIDENT ET DE DEUX MEMBRES DU BUREAU DE L'EPORA

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), et notamment son article 10 ;
- VU l'article 8 du Règlement Intérieur Institutionnel de l'EPORA, relatif aux modalités de désignation du Président du Conseil d'Administration, des vice-présidents et des membres du Bureau en cas de vacance survenue suite à la cessation d'un mandat électif ;
- VU la délibération n°14/037 du 10 Juillet 2014 procédant à l'élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau pour une durée de 6 ans ;
- VU l'arrêté du 2 mars de la Ministre du Logement et de l'Habitat Durable nommant Madame Isabelle Lasmoles, directrice régionale adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en qualité de Titulaire et en remplacement de Monsieur Jean-Philippe DENEUVY,
- VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de Région fixant la composition du Conseil d'Administration de l'EPORA,
- CONSIDERANT que les élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015 emportent la cessation du mandat électif des administrateurs de l'EPORA représentant la Région; qu'il convient dès lors de pourvoir à la vacance d'un siège de Vice-Président et d'un siège de membre du Bureau pour la durée du mandat restant à courir ;

Elit les Administrateurs suivants :

⇒ Premier Vice-Président

: Mr Raymond VIAL

⇒ Membre du bureau

: Mr Olivier BONNARD



Prend acte de la désignation de **Madame LASMOLES Isabelle** au titre de représentant de l'Etat désigné par les membres de ce collège.

Le Directeur Général

Jean GUILLET

Le Président du Conseil d'Administration

Georges ZIEGLER

Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation,
Le Secrétaire général pour les
affaires régionales

Guy LÉVI

16 MARS 2016